

MOTION CONTRE L' A 45

Dans le cadre de l'enquête publique actuellement en cours , relative à l'A 45, L'office de Tourisme des Balcons du Lyonnais, au cours d'une séance de son Conseil d'administration en date du mercredi 29 Novembre 2006, a pris à l'unanimité une motion pour traduire son opposition formelle à la réalisation d'une deuxième autoroute (A 45) dont il ne voit pas l'utilité et la cohérence, mais redoute en revanche les conséquences désastreuses pour les balcons du lyonnais, son Patrimoine et son environnement, la présente motion devant être inscrite et enregistrée dans le registre officiel mis à disposition du public par le commissaire -enquêteur .

L'office intercommunal des Balcons du Lyonnais chargé par délégation officielle de promouvoir le territoire du Pays Mornantais (16 communes) sur les plans du Patrimoine, de l'environnement et de l'économie ne peut que se rallier à l'action entreprise par ALCALY et la Sauvegarde des coteaux du Lyonnais qui préconisent la réhabilitation de l'A 47 permettant ainsi à nos amis stéphanois de se rendre en toute sécurité de Saint Etienne à Lyon en empruntant alors une autoroute avec passage souterrain sous Givors et sur un pont correspondant pour se raccorder sans problème sur l'A 7, dégageant ainsi la voie « rapide » 450 laissée davantage à l'usage des habitants de l'Ouest Lyonnais et qui déjà saturée aujourd'hui à cause de l'énorme bouchon de Pierre-Bénite, le serait encore bien davantage avec une nouvelle autoroute qui viendrait y déverser un lot important de véhicules, en se contentant de s'y raccorder .

L'office de tourisme tient à rappeler que visiteurs de proximité, lyonnais et touristes viennent de plus en plus nombreux profiter du poumon vert de Lyon, de son Patrimoine incomparable avec les nombreux vestiges de l'aqueduc romain, ses sites médiévaux, ses chapelles romanes, ses nombreux sentiers pédestres et vététistes , ses cultures maraîchères tant appréciées des lyonnais et des jaréziens (vendues sur les divers marchés de Lyon et les magasins locaux à vente collective) le vin AOC des coteaux du Lyonnais , ses fruits rouges réputés et encore ses zones sensibles de BIOTOP ainsi que ses paysages environnementaux .

C'est donc bien une multitude de raisons plus que valables qui poussent aujourd'hui le Conseil d'administration de l'office de tourisme des balcons du lyonnais à s'opposer au schéma catastrophe proposé d'autant plus que peuvent être étudiées concrètement des alternatives réclamées par nombres de travailleurs (qu'ils se rendent à Lyon ou à Saint Etienne) à savoir un vrai RER à fréquence rapprochée, le développement des transports en commun, le co-voiturage chaque fois que cela sera possible(possibilités raisonnables qui contribueraient à réduire considérablement la pollution et les gaz à effet de serre) .

Aujourd'hui le message de Nicolas Hulot a été entendu et l'office de tourisme , dans le cadre de ses missions, y adhère pleinement .

Le Président

La Secrétaire Générale